

Linguistique comparée des langues modernes

L4LM42 LF jeudi 16h30-18h30

Centre universitaire Malesherbes, 108 blvd Malesherbes

Professeur : André THIBAULT

Semaine 9 : Typologie linguistique (IV) : langues isolantes ; langues incorporantes ; langues polysynthétiques. — Typologie linguistique et diachronie : l'exemple du futur et du passé simple dans les langues romanes.

Langues isolantes (suite)

Nous avons vu la semaine dernière avec le vietnamien un exemple particulièrement clair de langue dite « isolante », c'est-à-dire sans morphèmes liés. Est-ce que le français présente, ne serait-ce qu'à toutes petites doses, des caractéristiques propres aux langues isolantes ? Ou est-ce que tout son fonctionnement syntaxique et morphologique relève des catégories fusionnelles et agglutinantes ?

En fait, on observe que certains éléments du français présentent des caractéristiques isolantes, à savoir les suivantes : invariabilité du signifiant (pas d'allomorphie d'une part, pas de flexion d'autre part) ; intégrité du signifiant (pas de fusion) ; univocité du signifiant (pas d'homonymie) ; autonomie syntaxique et accentuelle (il s'agit de mots qui ne « s'accrochent » pas obligatoirement à un autre mot, comme ce serait le cas des pronoms personnels clitiques, par exemple, mais qui au contraire peuvent très bien exister de façon indépendante, et être affectés de leur propre mise en relief accentuelle).

On peut considérer que plusieurs adverbes, en français, correspondent à tous ces critères. Prenons l'exemple de l'adverbe de temps *hier*. Il est invariable, indécomposable, non-fusionnable, de sens univoque et syntaxiquement autonome. Considérons les exemples suivants :

- **Hier**, je suis allé au cinéma avec les copains.
- Je suis allé au cinéma, **hier**, avec les copains.
- Je suis allé au cinéma avec les copains, **hier**.

On pourrait changer *je* pour *nous*, *lui* ou *elles*, et cela aurait évidemment des répercussions sur la forme verbale, mais ne changerait en rien la forme de notre adverbe, qui est parfaitement invariable. En outre, la fonction du mot dans la phrase ne dépend même pas de sa position, car c'est un adverbe qui se rapporte à toute la phrase (et pas seulement au verbe), ce qui lui donne un maximum de liberté syntaxique. Le mot fonctionne comme un bloc erratique dans la structure de la phrase, c'est un élément parfaitement « isolable » du reste de l'énoncé (on pourrait d'ailleurs l'éliminer sans que la phrase devienne agrammaticale).

Dans une moindre mesure, on peut dire qu'en français les noms propres (de lieu ou de personne) échappent à la fusion, à la flexion (la plupart du temps, ils n'ont pas de désinences de genre, de nombre ou de cas) ou à l'agglutination (pas de déterminants antéposés, pas de morphèmes dérivationnels postposés). Soit l'exemple suivant :

- **Alain** recommande **Claude** à **Max**.

Cette phrase comporte ce que l'on appelle trois *actants*. La fonction grammaticale de chacun d'entre eux nous est fournie par l'ordre des éléments dans l'énoncé pour les deux premiers

(l'antéposition au verbe correspond à la fonction sujet, la postposition immédiate au verbe correspond au complément d'objet direct) et par un morphème grammatical antéposé pour le troisième (la préposition *à*, chargée d'exprimer la fonction de complément d'objet indirect).

Pour les deux premiers noms propres, rien dans la forme du mot ne nous renseigne sur son genre (masculin), son nombre (singulier) ou sa fonction (sujet ou COD) ; on ne peut identifier aucune fusion, aucune flexion, aucune agglutination de quelque morphème que ce soit, grammatical ou dérivationnel (ces trois noms propres ne dérivent pas d'une suffixation à partir d'un autre mot ; ils constituent un morphème à part entière, non analysable).

Dans le troisième cas, le nom propre est tout aussi « inanalysable », inséparable en éléments plus petits porteurs de sens, mais sa fonction nous est donnée par un morphème antéposé (la préposition *à*), mot-outil à pure valeur grammaticale qui s'agglutine à ce qui suit pour nous en indiquer la fonction. De ce point de vue, les prépositions en français, bien que nous les percevions comme des éléments autonomes, relèvent de l'agglutination et non de l'isolement : leur place est fixe (comme leur nom l'indique, elles précèdent toujours le syntagme nominal), et elles sont normalement dépourvues de mise en relief accentuelle. En outre, elles sont invariables, mais cela est un critère permettant de les distinguer de la fusion, pas de l'isolement.

Pour résumer, on dira que les noms propres en français tendent davantage vers le pôle « isolant » que vers le pôle « fusionnel », en particulier lorsque leur place dans l'énoncé suffit à nous renseigner sur leur fonction ; toutefois, lorsque précédés d'une préposition, ils forment un syntagme qui relève de l'agglutination.

Les noms propres ne sont toutefois pas aussi parfaitement « isolants » qu'un adverbe comme *hier*. D'abord, ils peuvent dans certaines circonstances être précédés d'un déterminant : pour exprimer une certaine familiarité (*et la Julie, qu'est-ce qu'elle fout ?*), ou au contraire la célébrité (*la Callas, la Deneuve*), ou simplement lorsque le nom propre est accompagné d'un modificateur (*la Rome antique, le Paris de ma jeunesse, la Marie qui vit au rez-de-chaussée*, etc.). En outre, dans certains cas d'alternance générique, on peut identifier des morphèmes de genre (*Jean-Jeanne, Raymond-Raymonde, Martin-Martine*, etc.), ainsi que de rares cas (du moins en français) de morphèmes diminutifs (*Jean-Jeannot, Pierre-Pierrot, Jacques-Jacquot*, etc.), qui peuvent se combiner avec l'expression du genre (*Pierre-Pierrette*).

Dans certaines langues, les noms propres tendent beaucoup plus vers le pôle fusionnel qu'en français. En latin, par exemple, les noms propres sont déclinables ; dans les langues slaves, les noms de famille se mettent au féminin (pour l'épouse, par rapport au nom de son mari). Plusieurs langues pratiquent de façon systématique l'emploi de diminutifs postposés, comme l'espagnol : *Carmencita, Juanito, Joselito, Jesulito, Evita*, etc. En comparaison, le nom propre en français apparaît comme un élément fortement invariable et indécomposable ; c'est aussi le cas en anglais (encore plus qu'en français). N'oublions pas toutefois la possibilité, largement exploitée dans certains types de discours (politique, littérature), de former des dérivés à partir d'anthroponymes (*miterrandien, castrisme, rabelaisien, moliéresque*, etc.) ; mentionnons enfin les dérivés formés à partir de toponymes, appelés *ethniques* ou *gentilés* (*montpelliérain, genevois, francilien, québécois*, etc.).

Langues « incorporantes »

Nous n'avons évoqué jusqu'à présent que des cas où un morphème lexical se combine, de façon plus ou moins fusionnelle ou agglutinante, à des morphèmes grammaticaux (désinences, affixes, pronoms clitiques, articles, etc.) ou lexicaux (suffixes et préfixes formateurs de mots nouveaux). Il faut toutefois envisager une autre possibilité : celle consistant à combiner des morphèmes lexicaux entre eux pour former un nouveau « mot construit » (que nous avons brièvement appelé *lexie composée* il y a deux semaines). Ce procédé est appelé par les typologues *incorporation* ; les langues qui en font un usage intensif sont dites *langues incorporantes*.

On ne peut pas dire que l'incorporation soit à mettre sur le même pied que la fusion, l'agglutination ou l'isolement, dans un rapport d'exclusion mutuelle ; en fait, ce procédé peut très bien se combiner aux autres.

Certaines langues font un usage intensif de ce procédé, allant jusqu'à condenser en un seul mot ce qui correspondrait à une phrase entière en français, mais ce sont des langues exotiques peu connues en Europe. Voyons l'exemple ci-dessous, tiré de l'ouvrage de Bernard Comrie déjà cité la semaine dernière pour le vietnamien (p. 45) ; il s'agit cette fois-ci d'un énoncé appartenant au « chukchi », une langue du nord-est de la Sibérie :

tə	meyŋə	levtə	pəyt	ərkən
1 ^{re} pers. du sing. (= je)	gros	tête	mal, douleur	aspect imperfectif (« être en train de »)
<i>J'ai un gros mal de tête.</i>				

Le fait de combiner trois morphèmes lexicaux ici n'a rien d'extraordinaire : en anglais, on aurait *big head-ache*, tout simplement (dans le même ordre qu'en chukchi). Ce qui est spécial, c'est que ce composé se combine avec des morphèmes qui relèvent plutôt de la sphère du verbe, à savoir un morphème de personne antéposé et un morphème d'aspect verbal postposé, et que le tout constitue un seul « mot construit ». En français et en anglais, il faut ajouter le verbe *avoir* (ou *to have*) à l'énoncé, et c'est le verbe qui reçoit les marques de personne, de temps, de mode ou d'aspect ; on ne pourrait pas dire **I-big-head-ache-ing*.

Cela dit, sans aller jusqu'à la combinaison de plusieurs morphèmes lexicaux et grammaticaux en un seul mot, le recours à l'incorporation comme procédé de formation de mots nouveaux existe à des degrés divers dans de nombreuses langues. Dans les traités sur la formation des mots en français, on parlera ici non plus de dérivation (comme c'était le cas avec les affixes), mais bien de *composition*. On dira que des *lexies composées* (B. Pottier) sont formées par simple apposition, comme dans les exemples suivants :

- Nom + nom : *homme-grenouille*
- Verbe + nom : *casse-tête*
- Nom + adjectif : *papier mâché* ; *papier peint*
- Adjectif + adjectif : *bleu-vert*

Il est toutefois assez inhabituel que l'on combine plus de deux morphèmes lexicaux en français par simple apposition (le recours aux prépositions devient vite nécessaire, comme on va le voir ci-dessous). D'autres langues, en revanche, usent volontiers de l'incorporation, là où le français privilégie le supplétisme, la dérivation ou les constructions analytiques (à l'aide de prépositions). Considérons les exemples suivants :

- Français *pomme* + *-ier* > *pommier* ; allemand *Apfel* + *Baum* > *Apfelbaum* (littéralement, *pomme-arbre*). Ici, le français a créé un mot nouveau par dérivation suffixale, c'est-à-dire en ajoutant un morphème lié, dépourvu d'autonomie syntaxique, à une base lexicale autonome. L'allemand, en revanche, a créé un néologisme en réunissant deux morphèmes lexicaux autonomes.
- L'incorporation en allemand peut parfois correspondre à des mots français qui n'ont rien à voir entre eux, formellement. Cf. allemand *Schrift* + *Zeichen* > *Schriftzeichen* (littéralement, *Écriture-signe*) ; en français, il faut parler de *caractère*, un mot qui n'a rien à voir formellement avec le mot *écriture*. Les réseaux sémantiques en allemand apparaissent souvent comme plus « motivés » formellement qu'en français, où dans bien des cas le lien sémantique entre les mots ne correspond à aucune ressemblance formelle.
- Cf. encore l'allemand *Wassermann* (*Wasser* + *Mann*), littéralement *eau-homme*, qui correspond au français *verseau*, indécomposable en synchronie, malgré son origine où l'on trouve bel et bien le mot *eau* : *verse* + *eau*).
- Cf. encore l'allemand *Fadennudel* (*Faden* + *Nudel*), littéralement *fil-nouille*, qui correspond au français *vermicelle*. Personne n'est conscient qu'étymologiquement, un vermicelle est un « petit ver » ; le mot est un emprunt à une forme italienne signifiant « vermisseaux ». De toute façon, là où en allemand la relation entre *Nudel* et *Fadennudel* est évidente, en français il n'y a aucun rapport formel entre *nouilles* et *vermicelles*.
- L'incorporation en allemand peut aussi correspondre à des mots composés en français, mais d'un type spécial : cf. *Ton* + *Band* + *Gerät* > *Tonbandgerät* (littéralement, *son-ruban-appareil*). Le mot français correspondant, *magnétophone*, constitue un cas intéressant à la frontière entre la dérivation et la composition : ses deux éléments, *magnét(o)-* et *-phone*, ne sont pas des morphèmes libres (ils n'existent pas à l'état isolé), mais ce ne sont pas non plus de véritables préfixes ou suffixes (*-phone*, par exemple, exercerait plutôt le rôle de radical dans un mot comme *aphone*). Dans la terminologie d'André Martinet, on appelle *confixés* (et non *suffixés* ou *préfixés*) de telles constructions, faites à l'aide de racines gréco-latines. D'autres auteurs les appellent tout simplement des constructions savantes ou des composés savants. Ce procédé est très fréquent dans les terminologies scientifiques¹.
- Voyons un autre exemple allemand, que l'on comparera à sa traduction en anglais et en français : *Text* + *Verarbeitung(s)*² + *Programm* > *Textverarbeitungsprogramm* (littéralement, *texte-traitement-programme*). En anglais, on aurait *text editing program*.

¹ En outre, les confixés comportent souvent entre leurs deux éléments de formation un *interfixe*, qui dans ce cas serait le *o* de *magnéto* ; en effet, le véritable radical n'est pas *magnéto-* mais bien *magnét-*, que l'on retrouve dans *magnétique*, *magnétisme*, etc. Nous avons toutefois besoin de glisser ce *o* entre *magnét-* et *-phone*. Dans le cas de *carn-i-vore*, l'interfixe n'est pas un *o* mais bien un *i*. Par rapport aux préfixes et aux suffixes, les interfixes ont deux caractéristiques fondamentales : d'abord, leur emplacement, ni au début ni à la fin du mot mais en plein milieu ; ensuite, leur absence totale de contenu sémantique, ce qui les distingue totalement des autres affixes, qui ont bien sûr un contenu sémantique déterminant qui leur permet de changer à eux seuls le sens du mot auquel ils se joignent.

² Je ne décomposerai pas ici *Ver-arbeit-ung*, car cela ne relèvera pas de l'incorporation, mais bien de l'agglutination, *ver-* et *-ung* étant des morphèmes liés (*Arbeit* « travail » ; *arbeiten* « travailler (intransitif) » ; *verarbeiten* « travailler (transitif) » ; *Verarbeitung* « le fait de travailler (sur quelque chose) » ; le traitement, l'élaboration (de quelque chose) ». Le *-s-* représente une petite entorse au principe de l'incorporation pure (simple juxtaposition d'éléments autonomes), dans la mesure où il constitue bel et bien un morphème lié qui exprime une relation de dépendance syntaxique entre *Textverarbeitung* (« traitement de texte ») et *Programm*. L'anglais est plus « purement » incorporant de ce point de vue, car dans *text editing system* il n'y a pas de 's de génitif qui vient s'intercaler entre *editing* et *system*.

Ne vous laissez pas influencer par la graphie : en dépit du fait qu'en allemand on écrit le tout en un seul mot graphique et qu'en anglais on distingue trois mots graphiques séparés, du point de vue typologique nous avons là exactement le même phénomène. En français, il faut avoir recours à une construction prépositionnelle : *programme de traitement de texte*. Le lien de dépendance entre les éléments s'exprime par la simple juxtaposition dans les deux langues germaniques ; en français, en revanche, ce même lien de dépendance est rendu par l'emploi de la préposition *de*. On remarque en outre que l'ordre des éléments n'est pas le même : les langues germaniques commencent par le modificateur et terminent par le modifié, alors que le français (et les autres langues romanes) font tout juste le contraire ; cela constitue d'ailleurs un problème d'apprentissage, dans un sens comme dans l'autre. Le cerveau n'a pas l'habitude de traiter l'information dans le même ordre : dans les langues germaniques, on ne mentionne qu'à la fin du syntagme la chose dont on parle, en commençant par mentionner ce qu'on en dit ; dans les langues romanes, en revanche, on commence par dire de quoi on veut parler, pour enchaîner ensuite avec ce que l'on veut en dire.

• Text-	• -verarbeitung(s)-	• -programm
• programme	• (de) traitement	• (de) texte

- La relation entre les éléments du composé peut être exprimée en français par différentes prépositions, là où en allemand la nature de cette relation est implicite et n'est exprimée que par la simple juxtaposition ; cf. *Pollen + Flug + Vorher + Sage* > *Pollenflugvorhersage*³ (littéralement, *pollen-vol-avant-dire* [substantivé]), traduit par *prévisions sur les concentrations de pollen*. On remarquera, d'une part, que *de* n'est pas la seule préposition possible (ici, on a en outre *sur*) ; d'autre part, que le mot *prévision* en français est un préfixé (car *pré-* est un morphème lié), alors que *Vorhersage* en allemand relève de la composition et non de la dérivation (car *vorher* et *Sage* existent tous les deux de façon indépendante).⁴
- Un dernier exemple allemand : *See + Not + Rettung(s) + Dienst* > *Seenotrettungsdienst* (littéralement, *mer-détresse-sauvetage-service*), traduit par *service de sauvetage en mer*. Ici, la préposition *en*, à valeur locative, vient préciser la nature de la relation entre *service de sauvetage* d'une part, et *mer* d'autre part. Le syntagme français comporte un élément de moins, celui rendu en allemand par *Not*, étant entendu que s'il y a un sauvetage, c'est qu'il y a une situation de détresse. On voit que chaque langue se permet de laisser dans l'implicite certains éléments (la valeur locative de *en* n'est pas exprimée formellement en allemand, puisque c'est évident que la mer est un lieu et pas un instrument ou un agent ; la détresse n'est pas exprimée explicitement en français parce que cela va de soi). Cela n'a pas d'incidence sur le classement typologique. Contentons-nous de constater encore une fois que l'ordre des éléments est inverse : du modificateur au modifié en allemand, du modifié au modificateur en français.
- Pour vous amuser, et en guise d'exercice, essayez de traduire en français, à l'aide d'un dictionnaire bilingue, le mot composé suivant :
- *Donaudampfschiffahrtsgesellschaftskapitänsmützensfarbe*
- à séparer ainsi : *Donau-dampf-schiff-fahrt(s)-gesellschaft(s)-kapitän(s)-mütze(n)-farbe*
- PS : pour vous aider, commencez par la fin...

³ Ne riez pas, je vous jure que j'ai trouvé ça dans un dictionnaire. Où doivent s'arrêter les lexicographes de l'allemand dans l'inclusion de mots composés à la nomenclature de leurs dictionnaires, si l'on tient compte du fait qu'en allemand tout peut être juxtaposé pour former des mots nouveaux ?

⁴ Le fait que *Flug* est traduit par *concentrations* ne nous intéresse pas du point de vue de la typologie formelle, ni le fait que *-sage* (déverbal du verbe *sagen* « dire ») est rendu par *-vision* ; ces phénomènes relèvent de la sémantique.

Langues « polysynthétiques »

Revenons à notre exemple du chukchi, dans lequel nous avons vu que trois morphèmes lexicaux étaient combinés à deux morphèmes grammaticaux, un exprimant la personne et l'autre l'aspect verbal. Nous avons présenté cet exemple pour illustrer la catégorie des langues dites « incorporantes », concept qui renvoie essentiellement aux lexèmes. Cela dit, la faculté qui consiste à combiner un grand nombre de morphèmes, *qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux*, en un seul et très long « mot construit », relève de la **polysynthèse** ; on dira donc que les langues qui pratiquent couramment ce procédé sont des langues **polysynthétiques**.

Il convient de ne pas confondre les tendances incorporantes et les tendances polysynthétiques⁵. Le chukchi est *en même temps* incorporant et polysynthétique, puisqu'il combine **plusieurs** morphèmes lexicaux à des morphèmes grammaticaux pour en faire *un seul* et très long « mot construit ». L'inuktitut, en revanche (la langue des inuit, les indigènes des régions arctiques de l'Amérique, autrement appelés *esquimaux*), est essentiellement polysynthétique : il combine **un seul** morphème lexical à toute une série de morphèmes grammaticaux pour en faire un seul **mot-phrase**. Exemple (tiré de *Language universals* de B. Comrie, p. 45) :

angya	ghlla	ng	yug	tuq
bateau (seul lexème)	(grammème augmentatif)	(grammème exprimant l'acquisition, la possession)	(grammème désidératif)	(grammème de 3 ^e personne du singulier)
bateau	grand	avoir	vouloir	lui
<i>Il veut acquérir un grand bateau.</i>				

Seul *angya* est un morphème lexical dans ce mot-phrase ; tous les autres morphèmes sont liés (c'est-à-dire dépourvus d'autonomie et ne pouvant exister que greffés à une base lexicale), alors qu'en français *bateau*, *grand*, *acquérir* et *vouloir* sont tous des lexèmes indépendants, et non des grammèmes.

Les langues polysynthétiques sont l'exact opposé des langues isolantes : dans celles-ci, nous avons dit que chaque mot est un morphème et que chaque morphème est un mot ; que ce sont des langues pour lesquelles il faut en fait parler de *mots-morphèmes*. Avec les langues polysynthétiques, au contraire, il faut parler de *mots-phrases*, chaque mot étant susceptible de réunir un très grand nombre de morphèmes. Ces deux types extrêmes, isolant et polysynthétique, sont peu représentés parmi les langues indo-européennes, qui participent le plus souvent de la fusion et de l'agglutination, à des degrés divers.

⁵ Sur ce sujet, cf. Bernard COMRIE, *Language Universals and Linguistic Typology*, 1989, p. 45 : « The fourth morphological type, which is sometimes, though by no means always, included, is polysynthetic or incorporating. Although these two terms are sometimes used interchangeably, it is possible and advisable to make a distinction between them. Incorporation refers to the possibility of taking a number of **lexical morphemes** and combining them together into a single word. In a limited way, this is possible in English with various processes of compounding, as when the lexical morphemes *swim* and *suit* are compounded together to give *swimsuit*. In some languages, however, this process is extremely productive, giving rise to extremely long words with a large number of incorporated lexical morphemes, often translating whole sentences of English [...]. Polysynthesis, however, refers simply to the fact that, in a language of this type, it is possible to combine a large number of morphemes, **be they lexical or grammatical**, into a single word, often corresponding to a whole sentence of English [...]. »

Typologie linguistique et diachronie : l'exemple du futur dans les langues romanes

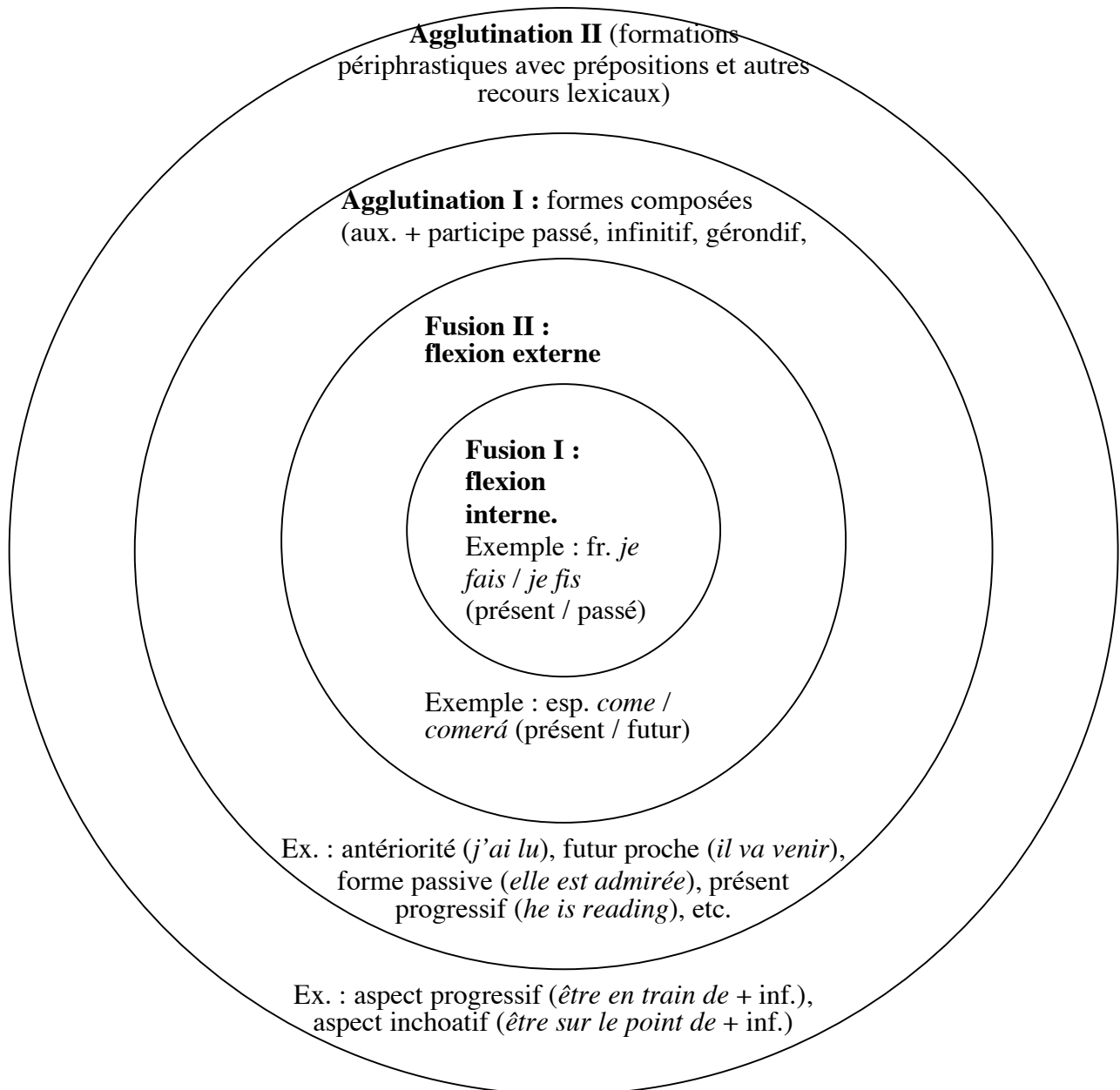
Nous n'avons parlé jusqu'à maintenant de typologie linguistique que dans une optique « synchronique », c'est-à-dire sans nous préoccuper des aspects historiques, « diachroniques », du problème. Or, il convient de se demander si les tendances typologiques que nous avons observées jusqu'ici dans différentes langues sont immuables dans le temps et, si ce n'est pas le cas, de déterminer dans quel sens les changements s'effectuent.

À la première question, vous vous doutez bien que la réponse est négative : les langues évoluent constamment, se transforment, subissent de nombreux réaménagements, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions sur leurs caractéristiques typologiques. Un des grands moteurs de cette évolution est constitué par l'**érosion phonétique** : en effet, d'un siècle à l'autre, la forme des mots, en particulier les plus fréquents (c'est le cas entre autres des morphèmes grammaticaux ou en voie de grammaticalisation), tend à voir sa substance phonétique rapetisser, s'amenuiser, diminuer. Une des conséquences de cette érosion est l'apparition d'homophonies parfois gênantes⁶, et la disparition d'oppositions pertinentes. Pour remédier à la situation, la langue crée spontanément de nouvelles combinaisons de signifiants dont la substance phonique est plus conséquente, ce qui permet d'optimiser à nouveau la communication. Tout se passe comme si l'érosion phonétique finissait, arrivée à son terme, par faire disparaître les morphèmes dans une sorte de « trou noir », si vous me permettez cet emprunt au vocabulaire de l'astrophysique.

Les paradigmes verbaux (les conjugaisons) nous fournissent de nombreux exemples de ce phénomène par lequel des formes « synthétiques » (c'est-à-dire « fusionnées », qui ne sont plus séparables en éléments de formation aisément identifiables) sont remplacées peu à peu par des formes « analytiques » (c'est-à-dire isolantes ou agglutinées, dont les éléments plus ou moins autonomes peuvent aisément être identifiés et séparés les uns des autres).

Pour illustrer les différents types de construction plus ou moins analytiques ou synthétiques, voyons ce schéma relatif aux différentes sortes de formations verbales :

⁶ Souvenez-vous que l'homophonie est l'un des critères que nous avons retenus pour définir la fusion, par opposition à l'agglutination.



Au centre de cet ensemble de cercles concentriques, on trouve le type **le plus synthétique** de tous : dans l'exemple *je fais / je fis*, qu'il faudrait transcrire [ʒəfɛ] / [ʒəfi], il est impossible d'identifier un morphème de présent et un autre de passé : c'est le radical même qui est affecté. Bien sûr, on pourrait toujours prétendre dans un premier temps que [ɛ] est la désinence du présent et [i] celle du passé, mais comme *je sais* ne fait pas **je sis* au passé simple, ni *je vais* **je vis*, on est vite obligé de rejeter cette hypothèse, qui ne serait valable que pour le verbe *faire*.

Dans le second cas, celui de la flexion externe, le radical n'est pas affecté mais une désinence s'y ajoute : *-rá*, en espagnol, n'a aucune existence indépendante, autonome, et ne se présente que comme un morphème grammatical postposé au radical verbal pour exprimer le futur sim-

ple à la 3^e personne du singulier. Rien ne peut venir s'intercaler entre le radical et la désinence (à tout le moins en espagnol moderne ; il en allait autrement dans l'ancienne langue).

Dans le troisième cas, que l'on peut assimiler à l'agglutination, des éléments parfaitement séparables et identifiables, que l'on appelle **auxiliaires**, se combinent à un lexème verbal (dont la forme subit des phénomènes de flexion interne ou externe : le pp. de *lire* est *lu*, le gérondif de *read* est *reading*, etc.) tout en restant séparables : en effet, il est possible d'intercaler des éléments entre l'auxiliaire et le lexème verbal (*j'ai déjà lu*, *il va peut-être venir*, *elle est encore admirée*, *he is always reading*, etc.).

Dans le plus extérieur des quatre cercles, on retrouve les formations les plus analytiques de toutes, celles qui combinent certains verbes faisant office d'auxiliaires à un autre lexème verbal tout en intercalant entre eux une préposition ou une locution prépositionnelle. Voyons d'abord quelques exemples incluant simplement une préposition (je n'ai pas eu de place pour en fournir des exemples dans le schéma de la page précédente) :

- Les périphrases progressives au gérondif en français : une forme conjuguée du verbe *aller* + prép. *en* + verbe au participe présent. Exemple: *Les jours vont en s'allongeant ; les choses vont en empirant* (le français classique faisait l'économie de la préposition, et disait directement *les jours vont s'allongeant, les choses vont empirant*, etc. ; un tel usage ne survit aujourd'hui que dans les registres les plus châtiés).
- L'expression de l'antériorité immédiate en français : une forme conjuguée du verbe *venir* + prép. *de* + verbe à l'infinitif. Exemple : *Il vient d'arriver*.
- Les périphrases progressives du portugais (européen) : une forme conjuguée du verbe *estar* + prép. *a* + verbe à l'infinitif. Exemple : *Estou a ver* « je suis en train de voir ». Cet emploi était d'ailleurs courant en français classique, et s'est parfaitement maintenu jusqu'à aujourd'hui en français canadien soigné (*je suis à écrire une demande de subvention, nous sommes à organiser un colloque*, etc.).
- Les périphrases progressives de l'allemand : une forme conjuguée du verbe *sein* + prép. *am* + verbe à l'infinitif. Exemple : *Er ist am Überlegen* « il est en train de réfléchir ».
- Dans certaines variétés régionales et/ou populaires de français, la périphrase progressive *être* + prép. *après* + inf. ; cf. français québécois *être après manger* « être en train de manger ». Cette périphrase survit dans certains créoles (haïtien, entre autres).
- Dans certaines variétés régionales et/ou populaires de français, la formation inchoative *être* + prép. *pour* + inf. Exemple : *il était pour tomber* « il était sur le point de tomber, il allait tomber ». Cette périphrase aussi se perpétue dans certains créoles (par exemple, mauricien).

Enfin, à l'extrémité la plus « analytique » de l'axe, on retrouve les périphrases incluant prépositions et syntagmes nominaux, déjà illustrées dans le schéma (*être sur le point de, être en train de*, etc.).

Ce que j'aimerais maintenant illustrer, c'est qu'un même contenu grammatical (disons, par exemple, l'idée de « futur ») peut être exprimé par une formation qui est d'abord analytique, mais qui au fil des siècles finit par se « souder » de plus en plus, en permettant de moins en moins l'intercalation d'autres éléments, et en présentant de plus en plus de phénomènes d'assimilation et d'érosion phonétiques, tant et si bien qu'on finit par la sentir comme synthétique. À son tour, cette formation qui finit par être synthétique peut être concurrencée, et éventuellement délogée, par une autre formation plus analytique (du moins à ses débuts).

Considérons ci-dessous les formes de futur de l'inflectum, à la voix active, des verbes de la première et de la seconde conjugaison en latin classique :

1 ^{re} pers. du sing. :	AMA-B-O
2 ^e pers. du sing. :	AMA-BI-S
3 ^e pers. du sing. :	AMA-BI-T
1 ^{re} pers. du plur. :	AMA-BI-MUS
2 ^e pers. du plur. :	AMA-BI-TIS
3 ^e pers. du plur. :	AMA-B-UNT

On peut identifier un radical, c'est-à-dire le morphème lexical *ama-*, ainsi que des désinences personnelles, respectivement *-o*, *-s*, *-t*, *-mus*, *-tis*, *-unt*, ainsi qu'un morphème de futur, intercalé entre le radical et la désinence personnelle, qui connaît deux allomorphes : *-B-* et *-BI-*. Il s'agit d'un cas de flexion externe, qui n'est d'ailleurs pas très loin de pouvoir être considéré comme de la pure agglutination (ce qui fut le cas dans une étape antérieure, plus archaïque) ; en fait, ce morphème *-BI-* a la même origine indo-européenne que le verbe anglais *to be* « être » ou l'allemand *ich bin* « je suis ».

Or, il se trouve que pour des raisons d'érosion phonétique et d'homonymies qu'il serait trop long d'exposer ici⁷, le futur simple du latin classique est complètement disparu dans les langues romanes, qui l'ont toutes remplacé par des formations périphrastiques apparues déjà en latin vulgaire. La plupart des langues romanes (c'est le cas du français, de l'espagnol, du portugais, du catalan, de l'italien) connaissent aujourd'hui une forme de futur simple qui remonte à une périphrase latine ayant d'abord exprimé l'obligation, construite avec un verbe à l'infinitif et une forme conjuguée au présent⁸ de l'indicatif du verbe HABERE « avoir » (dans cet ordre ou inversement, avec intercalation d'autres éléments ou pas). L'exemple qui suit se traduirait, littéralement, par *j'ai à chanter* (*tu as, il a*, etc.), c'est-à-dire « je dois chanter, je suis dans l'obligation de chanter ».

1 ^{re} pers. du sing. :	CANTARE	HABEO
2 ^e pers. du sing. :	CANTARE	HABES
3 ^e pers. du sing. :	CANTARE	HABET
1 ^{re} pers. du plur. :	CANTARE	HABEMUS
2 ^e pers. du plur. :	CANTARE	HABETIS
3 ^e pers. du plur. :	CANTARE	HABENT

Peu à peu, des phénomènes d'évolution formelle et sémantique ont eu lieu. D'abord, la position de HABERE s'est figée : de libre qu'il était, il est devenu obligatoirement postposé. Ensuite, la possibilité d'intercaler des éléments entre le verbe et ce qu'il est convenu d'appeler son auxiliaire est allée en s'amenuisant. Phonétiquement, la fusion entre le verbe et l'auxiliaire est devenue de plus en plus grande. Enfin, sémantiquement, la valeur d'obligation s'est peu à peu estompée pour céder la place à une pure valeur grammaticale de futur. Voyons le résultat de cette fusion dans différentes langues romanes :

⁷ Mais cf. Veikko Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris : Klincksieck, 1981, p. 132-133.

⁸ À l'imparfait, nous aurions l'ancêtre des formes du conditionnel plutôt que du futur : CANTARE + HABEBAT > chanterait.

Personne	Français	Espagnol	Portugais	Catalan	Italien
1 ^{re} sing. :	<i>chanterai</i>	<i>cantaré</i>	<i>cantarei</i>	<i>cantaré</i>	<i>canterò</i>
2 ^e sing. :	<i>chanteras</i>	<i>cantarás</i>	<i>cantarás</i>	<i>cantaràs</i>	<i>canterai</i>
3 ^e sing. :	<i>chantera</i>	<i>cantará</i>	<i>cantará</i>	<i>cantarà</i>	<i>canterà</i>
1 ^{re} plur. :	<i>chanterons</i>	<i>cantaremos</i>	<i>cantaremos</i>	<i>cantarem</i>	<i>canteremo</i>
2 ^e plur. :	<i>chanterez</i>	<i>cantaréis</i>	<i>cantareis</i>	<i>cantareu</i>	<i>canterete</i>
3 ^e plur. :	<i>chanteront</i>	<i>cantarán</i>	<i>cantarão</i>	<i>cantaran</i>	<i>canteranno</i>

En ancien espagnol, et encore de nos jours en portugais (écrit), il était/est possible d'intercaler des pronoms personnels atones entre l'infinitif et la désinence ; le futur était/est donc moins avancé qu'aujourd'hui dans sa grammaticalisation, dans le processus de fusion entre les deux éléments qui le composent. Quelques exemples en ancien espagnol et en portugais :

- Ancien espagnol *dar me lo an* « (ils) me le donneront » ; on aurait en espagnol moderne *me lo darán* (avec antéposition des pronoms).
- Ancien espagnol *acabar las edes* « (vous) les achèverez » ; on aurait en espagnol moderne *las acabaréis*, avec antéposition des pronoms (notez en outre, ici, que *edes* a continué d'évoluer depuis le moyen âge pour devenir par la suite *-éis*).
- Ancien espagnol *traer vos lo e* « (je) vous l'apporterai » ; on aurait en espagnol moderne *os lo traeré* (on remarque en outre que l'érosion phonétique a réduit *vos* à *os* dans la fonction de COD atone).
- Portugais : *amá-lo-ei* « (je) l'aimerai ». Il est impossible de mettre le pronom personnel avant ou après la forme verbale ; il peut seulement être intercalé entre le radical et la désinence.

Malgré ces quelques exemples, de nos jours, les locuteurs de toutes ces langues romanes ne font plus du tout le lien entre la désinence du futur et les formes du verbe *avoir* au présent de l'indicatif ; d'ailleurs, celles-ci ne coïncident pas à toutes les personnes. Par exemple, en français, *-ons* et *-ez* ne se confondent pas avec *avons* et *avez* ; en espagnol, *-éis* ne se confond pas avec *habéis*. La désinence, dans ces cas, a subi une évolution particulière, qui a réduit encore davantage sa substance phonique. En outre, le radical aussi peut avoir subi des changements : alors qu'en espagnol, la forme de l'infinitif coïncide avec la forme du radical servant à la formation du futur ([kan'tar]), en français le sentiment que le futur est formé à partir de l'infinitif est totalement imperceptible en synchronie puisque ce qui se prononce [ʃã'te] à l'infinitif se prononce [ʃã'tæ-], voire [ʃã'tæ-], dans la forme de futur. En italien, la différence est moins prononcée, mais la voyelle [a] de l'infinitif *cantar* passe à [e].

Il y a en outre d'autres phénomènes de modification du radical, comme les futurs français avec syncope de la voyelle pré-tonique (*courir* + *-ai* ne donne pas **courirai*, mais bien *courrai* ; idem pour *mourir*) ; d'autres formes sont encore plus divergentes, et combinent des phénomènes d'analogie et d'épenthèse que je ne détaillerai pas ici mais dont je peux vous donner en passant quelques exemples : *venir* + *-ai* ne donne pas **venirai*, mais bien *viendrai* ; idem pour *tenir*). L'espagnol, entre autres, connaît des phénomènes semblables, avec des futurs syncopés (*querer* > *querré* ; *poder* > *podré* ; *saber* > *sabré* ; etc.) et syncopés puis épenthétiques (*tener* > *tendré* ; *salir* > *saldré* ; *venir* > *vendré* ; etc.).

Tous ces phénomènes contribuent à faire de ce qui était autrefois une construction analytique, quelque chose qui est entièrement perçu aujourd'hui par les locuteurs comme une construc-

tion synthétique, autant que pouvait l'être le futur synthétique du latin classique pour les latiphones.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! De la même façon que le futur synthétique du latin classique a été évincé par des formes périphrastiques romanes, le futur synthétique des langues romanes modernes issu des anciennes formes périphrastiques est menacé par l'apparition de nouvelles périphrases exprimant le « futur proche ». Cf. les exemples suivants :

- Français *je vais chanter*
- Espagnol *voy a cantar*
- Portugais *vou cantar*

Dans les corpus de langue parlée, on constate que le futur est beaucoup plus souvent exprimé à l'aide de la périphrase *aller* + infinitif qu'avec le véritable futur simple. Cela suggère que le futur simple va peut-être, dans quelques siècles, disparaître lui aussi, comme était disparu autrefois le futur simple du latin ; peut-être va-t-on aussi assister à une fusion croissante de l'auxiliaire et du radical, accompagnée de divers phénomènes d'évolution et d'érosion phonétiques. En tous cas, dans les créoles à base lexicale française, les formes de futur simple n'ont pas survécu et les différentes modalités de futur sont exprimées à l'aide de morphèmes agglutinés issus de prépositions (*pou* < *pour*) ou de verbes (*va* du verbe *aller*).

En roumain, l'expression du futur se construit de façon analytique, avec l'auxiliaire *voi* (qui veut dire « vouloir ») ; c'est un peu comme si l'on disait *je veux chanter* au lieu de *je vais chanter* ou *je chanterai*. Cf. par exemple *voiu cânta* ou *cânta-voiu* « je chanterai » (que l'on peut comparer à l'anglais *I will sing*, où *will* avait à l'origine le même sens qu'en allemand, celui de « vouloir »). C'est un phénomène largement attesté dans l'évolution de plusieurs langues, que l'on peut résumer ainsi : expression de la volonté > expression du futur (alors que les autres langues romanes sont passées de l'expression de l'obligation à l'expression du futur). Le roumain partage cette caractéristique avec les autres langues balkaniques (grec moderne, serbo-croate, bulgare, albanais). En français régional de Suisse romande, on remarque le même phénomène dans l'expression du futur proche (on dira par exemple à un enfant : « descends de là, tu veux tomber ! » ou « on veut y aller », « il veut pleuvoir », etc.). Il n'y a bien sûr aucun lien génétique ici entre la formation du futur en anglais, dans le français de Suisse romande et dans les langues balkaniques : ces exemples illustrent simplement le fait que la tendance à grammaticaliser une périphrase à valeur modale d'obligation pour en faire un futur est d'une grande banalité ; nous avons là en fait une tendance universelle du langage humain, qui peut se réaliser ou pas mais dont l'apparition est relativement fréquente dans les langues du monde.

Un dernier exemple pour clore cette section : en sarde, l'expression du futur se fait grâce à un auxiliaire issu de lat. *DEBERE* qui exprimait aussi à l'origine l'obligation : cf. sarde *depo kantare* « je chanterai » (cf. V. Väänänen, op. cit., p. 132).

Typologie linguistique et diachronie : l'exemple du passé simple et du passé composé dans les langues romanes (et quelques langues germaniques)

Nous allons maintenant passer à un autre cas de figure, celui de l'expression du passé, qui selon les langues connaît des formes simples, ou une co-habitation de formes simples et composées, ou seulement des formes composées. Encore une fois, la tendance à remplacer des formes simples (synthétiques) par des formes composées (analytiques) est très forte dans l'évolution des paradigmes verbaux, mais se réalise de différentes façons, comme nous allons le voir ci-dessous. D'une part, la répartition des valeurs temporelles entre la forme simple et la forme composée varie d'une langue à l'autre ; d'autre part, du point de vue formel, la forme composée ne se construit pas à partir des mêmes éléments.

Commençons par exposer la situation dans la langue-mère des langues romanes, le latin. Dans cette langue, tous les temps verbaux à la voix active étaient synthétiques. L'un d'entre eux, le *parfait* du *perfectum*, est l'ancêtre de notre passé simple, mais du point de vue de sa valeur temporelle, il équivaut autant au passé simple qu'au passé composé.

- Exemple : AMAUERUNT « ils aimèrent » ou « ils ont aimé ».

Si la forme *aimèrent* vient bien de AMAUERUNT, d'où vient la forme *ont aimé* ? Aujourd'hui, le verbe *avoir* dans la formation des temps composés n'est plus qu'un auxiliaire, un élément purement grammatical et vidé de son contenu sémantique ; toutefois, à l'origine, le latin connaissait des constructions attributives avec certains verbes, dont HABERE, combinés à un participe :

- HABEO LITTERAM SCRIPTAM = fr. « j'ai une lettre d'écrite ».

La perspective temporelle était d'abord centrée sur le présent : il s'agissait de mettre l'accent sur le fait que, au moment de l'énonciation, le locuteur avait quelque chose, possédait quelque chose, détenait quelque chose, et que ce quelque chose était dans un certain état. Bien sûr, la chose en question est dans un certain état au moment présent comme résultat d'un événement antérieur : si j'ai entre les mains une lettre écrite, c'est que quelqu'un (moi ou un autre) l'a écrite à un certain moment antérieur au moment de l'énonciation. Peu à peu, dans l'évolution du latin vulgaire aux langues romanes, la perspective temporelle s'est déplacée du présent (celui de l'auxiliaire) au passé (celui impliqué par le participe) ; parallèlement, la valeur sémantique de HABERE (verbe de possession) s'estompait graduellement. C'est ainsi que sont nés les temps composés de plusieurs langues romanes :

- Fr. *j'ai écrit une lettre* (par opposition à *j'écrivis une lettre*)
- Esp. *he escrito una carta* (par opposition à *escribí una carta*)
- Ital. *ho scritto una lettera* (par opposition à *scrissi una lettera*)

On observe d'ailleurs le même phénomène dans les langues germaniques :

- Angl. *I have written a letter* (par opposition à *I wrote a letter*)
- All. *I habe einen Brief geschrieben* (par opposition à *Ich schrieb einen Brief*)

Pourquoi ces formes composées sont-elles apparues dans de si nombreuses langues ? Pourquoi ont-elles même tendance à concurrencer la forme simple jusqu'à en menacer l'existence, comme c'est le cas en français dans la langue parlée, en italien dans la langue parlée du nord

de l'Italie, ou dans les variétés dialectales d'allemand du sud (le suisse alémanique, par exemple, ne connaît absolument pas les formes simples de passé) ? La raison est probablement à rechercher dans la nature plus régulière, et donc plus facilement mémorisable, de la morphologie des temps composés. Contrairement à la conjugaison des formes simples, souvent marquée par de nombreux phénomènes d'irrégularité, la conjugaison des formes composées ne connaît pas les phénomènes de fusion et d'allomorphie qui sont le propre des formes synthétiques.

Cela dit, avant que la forme simple ne finisse par être évincée par la forme composée, il peut y avoir cohabitation pluriséculaire entre les deux formes, avec répartition des fonctions. Cette répartition varie sensiblement d'une langue à l'autre. En anglais et en espagnol, par exemple, la forme composée ne peut absolument pas s'employer avec des adverbes de temps passé, alors que c'est tout à fait possible en français (même littéraire), en italien ou en allemand ; dans ces deux langues (c'est-à-dire l'anglais et l'espagnol), la forme composée est plus intimement liée au moment présent. On peut donc seulement dire *ayer, escribí una carta* ou *yesterday, I wrote a letter* (« hier, j'écrivis une lettre ») ; l'emploi de la forme composée ici serait fautif. En revanche, avec un indicateur temporel signifiant « pas encore », la forme composée s'impose⁹ : *todavía no he escrito ninguna carta, I haven't written any letter yet* (« je n'ai encore écrit aucune lettre »).

L'auxiliaire *avoir* n'est pas le seul possible dans la formation du passé composé. Le portugais, par exemple, utilise comme auxiliaire le verbe *ter*,¹⁰ issu du latin TENERE qui a donné *tenir* en français. Cet emploi remonte lui aussi au latin vulgaire, dans des constructions comme celle-ci :

- TENEIO LITTERAM SCRIPTAM = fr. « j'ai (je tiens, je détiens) une lettre d'écrite ».

Il faut dire que ce verbe sert aussi à exprimer la possession en portugais : *tenho uma carta* « j'ai une lettre ». On aura donc comme formes du passé simple et du passé composé dans cette langue les deux paradigmes suivants (illustrés par le verbe *escrever*) :

Passé simple	Passé composé
<i>Escrevi</i>	<i>Tenho escrito</i>
<i>Escreveste</i>	<i>Tens escrito</i>
<i>Escreveu</i>	<i>Tem escrito</i>
<i>Escrevemos</i>	<i>Temos escrito</i>
<i>Escrevestes</i>	<i>Tendes escrito</i>
<i>Escreveram</i>	<i>Têm escrito</i>

De toutes les langues romanes, c'est le portugais qui utilise le passé simple de la façon la plus ample, limitant la forme composée à des contextes très précis, dont la valeur est la suivante : « durée ou itération qui atteint le moment de l'énonciation ». En d'autres mots, pour tout événement antérieur au moment de l'énonciation, c'est la forme simple qui s'emploie (cf. *já chegou* « il est déjà arrivé », littéralement « il arriva déjà ») ; la forme composée a une valeur très marquée que l'on peut traduire comme suit : *ele tem escrito cartas* « il a écrit des lettres ces

⁹ À tout le moins en espagnol d'Espagne ; dans d'autres variétés, comme en espagnol d'Argentine, on peut très bien dire *todavía no escribí ninguna carta*, au passé simple (tout comme en portugais).

¹⁰ Dans la langue écrite, l'auxiliaire *haver* peut aussi s'employer.

derniers temps, et il en écrit encore en ce moment » ; *ele tem estado doente esta semana* « il a été malade toute la semaine, et il l'est encore au moment où l'on se parle ».

Nous allons clore cette section avec un cas très spécial de « parfait périphrastique » qui s'est substitué au passé simple dans sa fonction narrative, mais tout en cohabitant avec le passé composé (qui n'a pas de fonction narrative). Cette situation est illustrée par le catalan, qui a développé une périphrase unique en son genre avec un auxiliaire issu du verbe *anar* correspondant au français *aller*. Pour comprendre l'origine de cette formation, il faut considérer des exemples bien connus en français dans certains genres discursifs, dans lesquels une narration est menée au présent, au futur proche et au futur simple ; c'est souvent le cas des courtes biographies et des nécrologies. Exemple :

Monsieur Untel **naît** à Paris en 1927. Il **fait** ses études dans sa ville natale, puis **quitte** la France à l'âge de 25 ans pour l'Amérique, où il **va** vite **s'imposer** comme l'un des meilleurs spécialistes de son sujet. M. Untel **reviendra** à plusieurs reprises en France, pour présenter des conférences et participer à de nombreux colloques. Il **gardera** toujours avec sa ville natale une relation privilégiée.

On voit dans ce passage une narration dans laquelle les verbes au présent sont suivis par des verbes au futur proche et au futur simple. Bien qu'au présent et au futur, ces formes verbales font évidemment référence à des événements passés (par rapport au moment de l'énonciation) ; mais ils nous sont présentés depuis un point de repère temporel antérieur. On a là, de façon certes embryonnaire, ce qui allait devenir systématique et parfaitement grammaticalisé en catalan, où la forme synthétique de passé simple ne survit que comme archaïsme littéraire, entièrement remplacée par la forme appelée « parfait périphrastique », que l'on peut illustrer ci-dessous :

- *Vaig cantar* (littéralement, « je vais chanter », mais avec le sens de « je chantai »)
- *Vas cantar* « tu chantas »
- *Va cantar* « il chanta »
- *Vam cantar* « nous chantâmes »
- *Vau cantar* « vous chantâtes »
- *Van cantar* « ils chantèrent »

Encore une fois, la grande régularité de cette conjugaison (l'auxiliaire est exactement le même pour tous les verbes) a certainement favorisé son succès, au détriment des formes de passé simple, plus irrégulières (v. le tableau ci-dessous pour une vue synoptique des trois temps).

<i>Preterit perfet simple</i> (désuet)	<i>Preterit perfet perifràstic</i>	<i>Preterit indefinit</i>
cantí	vaig cantar	he cantat
cantares	vas cantar	has cantat
cantà	va cantar	ha cantat
cantàrem	vam cantar	hem cantat
cantàreu	vau cantar	heu cantat
cantaren	van cantar	han cantat

Exemple d'emploi de ce temps dans le discours :

Fa vint anys, en Franco va morir « Il y a vingt ans, Franco mourut » (litt., « va mourir »).

L'exemple du parfait périphrastique du catalan nous montre que la disparition du passé simple peut s'être accompagnée de l'apparition de deux temps composés, l'un narratif (celui formé avec l'auxiliaire *va*) et l'autre à valeur résultative (celui formé avec l'auxiliaire *ha*, comme en espagnol). Tous les deux sont très vivants en catalan contemporain, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Suggestion bibliographique :

THIBAUT, André, «Formes synthétiques et analytiques de *praeteritum* dans la Romania», dans G.HILTY (éd.), *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Zurich (6-11 avril 1992), t. III, 1993, pp. 397-410.

Annexe : exemples de *aller* + infinitif en français avec la valeur d'un passé simple

« L'image du père est pourtant là : c'est son grand-père, Charles Schweitzer, homme à la personnalité imposante, qui l'éduque avant qu'il n'entre à l'école publique à 10 ans. De 1907 à 1917, le petit 'Poulou', comme on l'appelle, **va** donc **vivre** avec sa mère chez les parents de celle-ci. Il y passe 10 années heureuses. Le petit Poulou **va être** adoré, choyé, félicité tous les jours, ce qui **va** sans doute **construire** chez lui un certain narcissisme.

Commence alors pour lui une brève phase de notoriété, avec *La Nausée* qui ratera de peu le prix Goncourt et la publication d'un recueil de nouvelles, *Le Mur*. Cette phase **va être** brusquement stoppée par la Seconde Guerre mondiale, où il est mobilisé à Nancy.

Avant la guerre, Sartre n'a pas de conscience politique. Pacifiste mais sans militer pour la paix, l'antimilitariste Sartre assume pourtant la guerre sans hésiter. L'expérience de la guerre et de la vie en communauté **va le transformer** du tout au tout.

Pendant ce temps, Sartre **va affirmer** son engagement politique en éclairant sa position, au travers de ses articles dans *Les Temps modernes* : Sartre épouse, comme beaucoup d'intellectuels de son époque, la cause de la révolution marxiste, mais sans pour autant donner ses faveurs au parti communiste, aux ordres d'une URSS qui ne peut satisfaire l'exigence de liberté.

Cette fidélité au PCF **va tenir** jusqu'en automne 1956, date à laquelle les chars soviétiques écrasent l'insurrection de Budapest. Après avoir signé une pétition d'intellectuels de gauche et de communistes contestataires, il donne le 9 novembre une longue interview au journal l'Express (journal ménédiste), pour se démarquer de manière théâtrale du parti.

Sartre, en perte de vitesse, **va néanmoins pouvoir** s'offrir une nouvelle jeunesse grâce aux événements de mai 68. Déjà en 1967, il revient sur le devant de la scène en présidant avec Bertrand Russell le tribunal Russell, un tribunal fictif, autoproclamé, qui est une assemblée internationale d'intellectuels, de militants et de témoins chargés de juger les crimes de guerre des Américains au Vietnam. S'il n'a pas été l'inspirateur des événements de mai 68, il en sera un militant actif, se faisant l'écho de la révolte dans la rue, sur les estrades, dans les journaux, et jusqu'aux portes des usines en grève.

En 1973, Sartre **va lancer**, avec Serge July, Philippe Gavi, Bernard Lallement et Jean-Claude Vernier, un quotidien populaire, Libération, qui paraît au printemps.

Sartre **va s'occuper**, alors qu'il arrive à la fin de sa vie, du conflit israélo-palestinien. Tout en reconnaissant la légitimité de l'État d'Israël, il dénonce les conditions de vie déplorables des Palestiniens qui expliquent ("justifient" diront certains) le recours au terrorisme. »

(Texte extrait de la biographie de Jean-Paul Sartre sur *Wikipédia*.)